



COMMUNE
de **NANGIS**

DEPARTEMENT
DE SEINE ET MARNE

**TOURNEE
DE CONSERVATION CADASTRALE**

**AVIS AUX
PROPRIETAIRES FONCIERS**

Le Géomètre du Cadastre procédera à la mise à jour des plans cadastraux de votre commune

du 06 au 10 Août 2018


Les opérations consisteront à lever tous les changements intervenus suite aux permis de construire, de démolir, et aux déclarations de travaux réalisés depuis 2015 ainsi que les modifications non signalées ou ayant échappées à notre service .

Le géomètre étant officiellement habilité (loi n° 74-645 du 18 juillet 1974 et arrêté préfectoral n° 09 DAIDD SERV 06 du 31 août 2009) à pénétrer sur les propriétés publiques et privées (à l'exclusion de l'intérieur des habitations), les habitants (propriétaires ou locataires) sont invités à en faciliter l'accès pour permettre le bon déroulement des opérations.

Les conditions météorologiques déterminant les possibilités de levers, il m'est impossible de définir plus précisément ma période de passage sur la commune.

Pôle Topographique et de Gestion Cadastre
Antenne de Provins
8 avenue André MALRAUX
77160 PROVINS
tél : 01-64-60-54-29

M. Christian BESSAQUE
Géomètre du Cadastre


**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**